

Annick GREMY



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT de l'AIN
Mairie de GRIÈGES

Envoyé en préfecture le 25/11/2025

Reçu en préfecture le 25/11/2025

Publié le 25/11/2025 SLO
ID : 001-210101796-20251118-202552-DE

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 18

" " en exercice : 18
" " qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : 12 novembre 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIEGES**

**SÉANCE du 18 NOVEMBRE 2025
2025 / 52**

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-huit du mois de novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, Mme SANDRIN Annie, M. CUERQ Raymond, Mme FILET Marie-Claude, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine, Mme DESMARIS Ginette, M. DURAND Paul, M. LAMPS Arnaud, M. MANIGAND Hervé, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme MOLARD Cindy, M. PACCOUD Christian.

Excusés : M. CHARVET Thierry, M. BONNOT Jean-Jacques, M. BOUQUET Frédéric, Mme PALLOT Irène.

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : VENTE DE PEUPLIERS

L'ONF a lancé un appel d'offre pour la vente de grumes de peupliers en bord de route sur une partie de la parcelle B1137, dans le cadre des zones de compensation environnementale de la Voie Bleue.

Le cubage est estimé à 55 grumes pour un volume 48.318 m3.

Pour mémoire, la commission de l'ONF, fixée par décret, s'élève à 12%.

Deux entreprises ont fait une offre :

- Sylcobois, pour un montant de 3 586.89 € H.T,
- Lacroix Emballages pour un montant de 4 100 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**DONNE son accord à la vente de peupliers à l'entreprise Lacroix Emballages,
ACCEPTE l'offre de Lacroix Emballages pour un montant de 4 100 € H.T.**

Ainsi fait et délibéré en séance,
Le Maire,

Annick GRÉMY